



MAIRIE DE ROISSY-EN-FRANCE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 17 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le lundi 17 mai à 17h45, le Conseil Municipal de ROISSY-EN-FRANCE, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Roissy-en-France, sous la présidence de Monsieur Michel THOMAS, Maire.

Etaient présents : Mme Michèle CALIX, M. Denis CÔME, Mme Catherine DUTEAU, Mme Valérie REDOUTE, M. Patrick PAMART, M. Bernard VERMEULEN, M. Pierre COTTIN, Mme Marie-Claude LEPEUVE, M. Guénaël DECATE, Mme Christine LAFONT, Mme Stéphanie GALLET, Mme Laëtitia MELE, M. Cédric TEULIERE, M. Pierre IZIKIAN, Mme Shérazade BENRADI, Mme Pâquerette BOSCHER, Mme Patricia PETIT, Mme Virginie GUILLORY, M. Éric LE DANTEC

Absents excusés :

M. François CARRETTE donne pouvoir à M. Pierre COTTIN
Mme Cristina DA CUNHA donne pouvoir à Mme Valérie REDOUTE

Absent : M. Marc THAN VAN CON

Secrétaire de séance : Mme Valérie REDOUTE

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 22

Date de convocation : Mercredi 12 mai 2021

Date d'affichage : Mardi 25 mai 2021

Le procès-verbal de la réunion du lundi 19 avril 2021 a été lu, adopté et signé par les membres présents à cette séance.

Monsieur le Maire donne lecture des décisions n° 2021/108 à 2021/126 intervenues depuis le dernier Conseil Municipal, qui sont entérinées à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Suite à la démission de M. Mathieu SCHAUBER en date du 30 mars 2021, M. le Maire informe de la mise en place officielle de M. Éric LE DANTEC, et lui souhaite la bienvenue au sein du Conseil Municipal.

➤ **COMPTE-RENDU DES DECISIONS :**

Décision	Date	Sujet	Bénéficiaire	Montant HT	Montant TTC
2021/108	21/04/2021	Avenant au contrat de cession pour la représentation reportée au 23 novembre 2021 à l'Orangerie	Les LUCIOLES	10 600.00 €	11 210.00 €
2021/109	21/04/2021	Marché pour des travaux de réaménagements parties des locaux de la petite enfance	Lot 1: LSPS SAS Lot 2: TURBO ENERGY Lot 3: ELIE PRO	Lot 1: 51.721,75 € Lot 2: 29.708,82 € Lot 3: 13.156,20 €	/
2021/110	21/04/2021	Contrat de concession dans le cimetière communal	M. et Mme BOUGEAULT Sylvain	200.00 €	/
2021/111	21/04/2021	Bail d'occupation pour le logement situé 39 avenue Charles de Gaulle	Mme SAHI	422,00 € mensuel	/
2021/112	22/04/2021	Convention d'installation, de gestion d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique	Société SFR FTTH	/	/
2021/113	26/04/2021	Convention de partenariat pour la mise à disposition d'un véhicule financé par des emplacements publicitaires	Société France Régie Editions	à titre gracieux	/
2021/114	26/04/2021	Convention de partenariat pour la mise à disposition d'un véhicule financé par des emplacements publicitaires	Société France Régie Editions	à titre gracieux	/
2021/115	26/04/2021	Marché pour la création d'un garage de 3 places et d'un local de stockage	Société ARCHIPIADE et société PROJECTIM	/	18 720.00 €
2021/116	28/04/2021	Participation de la commune au jeu "Circino, le chasseur de Trésors - destination Val d'Oise" en vue de promouvoir la commune	CREACOM GAMES ENGHIEU	à titre gracieux	/
2021/117	28/04/2021	Convention pour une formation "HACCP Hygiène en restauration commerciale et collective" en faveur de 5 agents municipaux	CNFSE	990.00 €	non soumis à la TVA
2021/118	28/04/2021	Contrat de maîtrise d'œuvre - construction d'un ensemble immobilier 41/43 et 45 rue Houdart	Synthèse architecture Synthèse ingénierie	92 515.00 €	/
2021/119	28/04/2021	Mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la rénovation de la charpente et de la couverture des tennis couverts	Société INSTITU-A Société PROJECTIM	18 590.00 €	/

Décision	Date	Sujet	Bénéficiaire	Montant HT	Montant TTC
2021/120	03/05/2021	Marché pour les travaux de construction - 41/43 et 45 rue Houdart - Lot 4 Etanchéité	Société ENERGIE BTP	11 720.00 €	/
2021/121	03/05/2021	Contrat pour le contrôle périodique des installations électriques et gaz des bâtiments communaux	Société APAVE PARISIENNE	4 110.00 €	/
2021/122	03/05/2021	Contrat d'exploitation du label "Villes et Villages où il fait bon vivre"	Association "Villes et Villages où il fait bon vivre"	770.00 €	/
2021/123	03/05/2021	Convention pour une formation "mieux s'engager et évoluer dans les groupes professionnels" en faveur d'un agent municipal	Organisme PRH	1 100.00 €	1 320.00 €
2021/124	11/05/2021	Contrat pour une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la rénovation d'une partie de la mairie	Mme Marie STREHAIANO	/	20 000.00 €
2021/125	11/05/2021	Marché pour la réalisation de travaux d'amélioration acoustique dans 2 salles de musique du centre culturel	Société TDA	19 338,10 €	/
2021/126	12/05/2021	Convention pour une formation "maîtrise de l'analyse PRH" (personnalité et relations humaines) en faveur d'un agent municipal	Organisme PRH	1 100.00 €	1 320.00 €

➤ **DELIBERATIONS :**

***. 2021/127 – Contrat d'assurance : groupement de commande**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de constitution d'un groupement de commandes et autorise le Maire à signer la convention constitutive de groupement ainsi qu'à procéder à tous actes et diligences en préparation et exécution de cette dernière,

AUTORISE le Maire à lancer l'appel d'offre ouvert pour l'achat des prestations d'assurances correspondant à ses besoins comprenant ceux de la Caisse des Ecoles (budget annexe),

DIT que le montant des dépenses afférentes sera inscrit au budget communal de l'exercice concerné.

ADOpte A L'UNANIMITE

***. 2021/128 – Convention avec FREE Mobile pour l'implantation d'un pylone de téléphonie à l'entrée du terrain du stand de tir**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire,

APPROUVE le projet de convention d'occupation du domaine public relative à l'installation d'un pylône de téléphonie sur la parcelle C776.

AUTORISE le Maire à signer ladite convention.

ADOpte A L'UNANIMITE

***. 2021/129 – Dénomination de « l'Espace Etienne TABUTEAU »**
Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Président,

DECIDE de dénommer « Espace Etienne TABUTEAU » le site compris entre le rond-point de la Dîme, le chemin de la Dîme, le rond-point du Terroir, la RD 902a, et la RD 88 / route périphérique Sud.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

***. 2021/130 - Attribution d'une indemnité forfaitaire complémentaire pour élections (IFCE) au Directeur général des services et à la Directrice générale adjointe déléguée au pôle Affaires générales et d'une Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS) aux agents participant aux opérations électorales régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021**

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire,

DECIDE l'attribution :

- **De l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections (IFCE)**

Bénéficiaires

Il est institué l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections selon les modalités et suivant les montants définis par le décret n° 2002-63 du 14 janvier 2002 et l'arrêté du 27 février 1962 pour les 2 agents relevant des grades suivants :

Filière	Grades
Administrative	Attaché principal Attaché

Attributions individuelles

Le montant de référence calculé sera celui de l'IFTS de 2^{ème} catégorie assorti d'un coefficient de 5 et calculé dans la limite d'un crédit global pour deux agents de catégorie A.

- **De l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS)**

Bénéficiaires

Il est décidé d'attribuer les IHTS au personnel ayant participé aux opérations électorales et ne pouvant prétendre aux IFTS et n'ayant pas récupéré le temps supplémentaire effectué.

Attributions individuelles

Les agents employés à temps non complet percevront des IHTS rémunérées en heures complémentaires basées sur le traitement. Au-delà, les agents à temps non complet percevront des IHTS selon les mêmes conditions que les agents à temps complet.

AUTORISE le Maire à procéder à l'attribution individuelle pour les tours de scrutin des 20 et 27 juin 2021 (élections régionales et départementales)

DIT que la dépense est prévue au budget communal, chapitre 012 article 64118.

ADOpte A L'UNANIMITE

***. 2021/131 – Création d'un poste de Rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet (catégorie B)**

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du rapporteur,

DECIDE de créer un poste de Rédacteur principal de 1^{ère} classe (catégorie B), à temps complet, à compter du 1^{er} juin 2021.

PRECISE que ce poste sera pourvu dans les conditions statutaires ou à défaut par voie contractuelle en vertu des dispositions de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

DIT que les crédits sont prévus au budget principal de la Commune chapitre 012 article 64111 fonction 422 pour les exercices 2021 et suivants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

***. 2021/132 – Création de deux postes d'Auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe à temps complet (catégorie C)**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE de créer deux postes d'Auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe (catégorie C), à temps complet, à compter du 1^{er} septembre 2021.

PRECISE que ces postes seront pourvus dans les conditions statutaires ou à défaut par voie contractuelle en vertu des dispositions de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

DIT que les crédits sont prévus au budget principal de la Commune chapitre 012 article 64111 fonction 640 pour les années 2021 et suivantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

***. 2021/133 – Tarifs mini séjours 2021**

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir avec le prestataire ODVCL pour la réservation du mini-séjour précité ainsi que les éventuels avenants.

ADOPTÉ les tarifs proposés dans le tableau ci-dessous pour le mini-séjours 2021.

AUTORISE qu'un acompte de 20.00 € soit demandé à l'inscription du mini-séjour.

DECIDE d'inscrire les crédits nécessaires à l'article 6042 du Budget Primitif 2021.

DIT que les recettes seront prévues au Budget Primitif 2021.

DIT qu'en cas d'annulation par les familles, les frais ne seront pas réclamés en cas d'événement grave (examiné au cas par cas).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

		Mini-séjour « Argueil » (Normandie)		
Age		CP/CM2 (ALP)		
Nombre réservations		20		
Date		Du 26 au 30 juillet 2021		
Coût TTC du séjour par enfant		335 €		
Quotients	%	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
0 à 372 €	10	34 €	30 €	27 €
373 à 495 €	15	50 €	45 €	40 €
496 à 619 €	20	67 €	60 €	54 €
620 à 867 €	25	84 €	75 €	67 €
867 € et plus	30	101 €	90 €	80 €
Extérieurs	100	335 €	335 €	335 €

Affaires diverses :

- Le prochain conseil municipal se tiendra le mercredi 23 juin à 19h00 (au lieu du lundi 21 juin).

- La commission de contrôle de la liste électorale aura lieu le samedi 29 mai.

Pour rappel, cette commission doit statuer sur les inscriptions et les radiations.

M. le Maire fait part au Conseil de la difficulté à organiser le planning des permanences pour le 1^{er} et second tour des élections qui auront lieu les 20 et 27 juin prochain, notamment en raison de l'absence de réponse de la part de certains élus.

- Local commercial (anciennement Escale Passion) :

M. le Maire souhaite avoir l'avis de son conseil municipal concernant les 3 projets qui ont été déposés en Mairie, pour la reprise du fonds de commerce de l'ancien local d'Escale Passion.

Le Maire rappelle que la commune a racheté le fonds de commerce en 2020, pour un montant de 110.000 €. La condition de reprise imposée par la commune aux porteurs des différents projets est de racheter le fonds de commerce, et de louer le bâtiment pour approximativement 20.000 € par an.

Les trois projets, qui émanent de Roisséens, sont ceux détaillées ci-dessous :

	<i>Concept</i>	<i>Propositions</i>	<i>Vente</i>	<i>Panier moyen</i>	<i>Ouverture</i>
Projet n°1	Petite restauration en continu Salon de Thé Petits déjeuners en semaine / brunch le weekend Point boulangerie/Viennoiserie/Gâteaux (le weekend & jours de fermeture de la boulangerie)	Hamburgers, salades, sandwiches élaborés, planches, bruschettas Gaufres, glaces, tartes	Sur place & à emporter	15€ à emporter, 20€ sur place	7j/7
Projet n°2	Restaurant & Pub Irlandais	Hamburgers produits frais Finger food Salades gourmandes Bières grand public et spécialisées Cocktails et soft Formule soir tapas / bière	Sur place & à emporter	22 €	5-6j/7
Projet n°3	Restaurant Thaïlandais	Plats typiques thaïlandais halal	Sur place, à emporter + livraison zone aéroport & villes proches	Plats de 8 à 15€	??

M. le Maire précise que le choix du candidat qui sera retenu lui appartient, mais qu'il souhaite cependant obtenir l'avis des membres du conseil.

Patricia PETIT indique que de nombreux restaurant et bars sont déjà présents sur la commune, en comptant ceux des hôtels.

Elle précise que le fait d'ouvrir un nouveau restaurant peut faire de l'ombre aux restaurants actuellement installés sur la commune. M. le Maire rappelle qu'il y avait déjà un restaurant à cet endroit au moment du rachat du bâtiment et du fonds de commerce.

Après avoir recueilli l'avis de chacun, le projet n° 2 semble être celui le plus apprécié. Il sera sans doute nécessaire de revoir concrètement sa mise en œuvre avec l'intéressé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Certifié conforme,

A Roissy-en-France, le 18 mai 2021

La Secrétaire de séance,

Valérie REDOUTE

Le Maire



Michel THOMAS